

Résumé d'évaluation

Projet Centres secondaires

Pays : **Burkina Faso**

Secteur : **Electricité**

Évaluateur : **Nodalis**

Date de l'évaluation : **Novembre 2020**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CBF3031

Montant : 32 millions d'euros

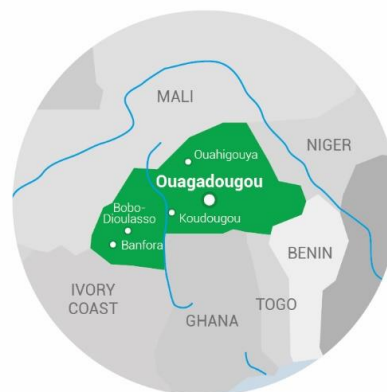
Taux de décaissement : 100%

Signature de la convention

de financement : 23 novembre 2010

Date d'achèvement : 15 juillet 2017

Durée : 7 ans



Contexte

En 2009, le taux d'accès à l'électricité au Burkina Faso était d'environ 13%, nettement en dessous de la moyenne des pays de la CEDEAO (19%). Le mix énergétique du pays était caractérisé par une forte dépendance à l'énergie thermique.

Le pays s'est alors engagé dans une politique volontariste d'amélioration de l'accès aux services énergétiques via un programme d'électrification rurale à moindre coût et le développement de son réseau national haute (90kV) et moyenne tension (33kV) pour réduire la production thermique décentralisée.

L'AFD, via le concours CBF3031, a soutenu cette stratégie aux côtés de la Banque mondiale et de la BOAD qui ont financé d'autres lignes 33kV.

Intervenants et mode opératoire

Le maître d'ouvrage du projet est la société nationale d'électricité, la SONABEL.

Ce projet a été financé via un prêt concessionnel non souverain à la SONABEL. Compte tenu de la dégradation de la situation financière de la SONABEL à la suite d'une hausse des cours des hydrocarbures, les décaissements ont été suspendus en 2012 et n'ont repris qu'après la mise en place d'une garantie souveraine mi-2015.

La SONABEL finançait elle-même la composante du projet relative aux compensations sociales pour les personnes affectées par le projet.

Objectifs

La finalité **du projet** était de contribuer à la politique burkinabé d'extension à moindre coût de l'accès de la population aux services énergétiques. Les objectifs spécifiques **du projet** étaient :

- Diminuer les coûts d'exploitation de la SONABEL
- Contribuer à la constitution du réseau cible 33kV et ainsi fiabiliser et étendre l'accès des populations notamment rurales à l'énergie électrique
- Mettre à la disposition des populations des services et une énergie à la fois plus sobre et plus propre

Réalisations attendues

- Ligne 90kV Ouagadougou-Ouahigouya (170km)
- Ligne 33kV Kaya-Dori
- Ligne 33kV Kongoussi-Djibo
- Extension et densification de réseaux de distribution à Ouahigouya, Gourcy, Yako, Séguénéga, Dori et Djibo
- Electrification des localités de Pissila, Tougouri, Yalgo, Bani, Bourzanga et Namsiguia
- Mise en œuvre du PGES
- Appui à une **campagne de branchements subventionnés**
- Développement de projets solaires pilotes et renforcement de capacité

Appréciation de la performance

Pertinence

La logique d'intervention du projet était en ligne avec la stratégie sectorielle et les besoins de la SONABEL et des populations bénéficiaires.

Compte tenu des débats au moment de l'instruction au sein du secteur de l'électricité burkinabè sur l'intérêt du solaire, le développement de centrales PV pilotes était sur le papier pertinent. Mais le retard pris dans la réalisation de ce projet et l'avance pris par le projet Zagtoui ont ôté l'intérêt de cette composante qui a logiquement été annulée.

Efficacité

Tous les ouvrages de transport et de distribution prévus ont été réalisés. La ligne d'interconnexion 90kV Ouagadougou-Ouahigouya permet de relier plus efficacement la 3^{ème} ville du pays au réseau national interconnecté tandis que les lignes 33kV complètent le réseau cible. Couplées à l'extension et la création de réseaux de distribution dans 12 localités, ces réalisations ont permis d'étendre l'accès des populations à l'électricité.

La campagne de branchements subventionnés a été réalisée avec succès : L'opération a permis de connecter 22 450 nouveaux abonnés dont 14 165 abonnés sociaux représentant 63% de l'ensemble.

Efficiences

Le budget et les délais de réalisation des ouvrages ont été tenus dans l'ensemble. L'allotissement des travaux, la compétence des experts de l'ingénieur-conseil et le niveau global de performance des entreprises ont été des facteurs décisifs pour la conduite du projet. On note l'assistance à maîtrise d'ouvrage était un peu sous dimensionnée et qu'il y a nécessité de renforcer les capacités et les moyens de planification et de suivi-évaluation à la SONABEL.

Impact

Le projet est parvenu à fiabiliser et étendre l'accès des populations à l'énergie électrique comme le montre l'accélération de la cadence de branchement dans la période post-projet. Le projet a créé de nouvelles dynamiques économiques locales et facilité l'accueil des personnes déplacées internes en renforçant le sentiment de sécurité et les possibilités d'activités.

Avec ces nouveaux ouvrages, la SONABEL a pu diminuer drastiquement la production des centrales thermiques isolées par substitution avec l'électricité plus sobre en carbone issue du réseau national interconnecté et ainsi diminuer ses charges d'exploitation. On constate que ces centrales, qui représentaient plus de 3% des charges d'exploitation de la SONABEL avant 2017, n'en représentent plus que 0,08% en 2019.

Viabilité/durabilité

Les infrastructures construites donnent satisfaction et ont permis une amélioration durable de l'accès à l'énergie des populations bénéficiaires. Un point de vigilance est néanmoins à noter sur le problème des chutes de support dont les leçons devraient être tirées pour de futurs projets et sur le dimensionnement des ouvrages en lien avec la planification.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Le projet financé par l'AFD était complémentaire avec les interventions de la Banque mondiale et de la BOAD en soutien au développement du réseau 33KV cible même s'il n'y avait pas de coordination opérationnelle entre les projets des trois institutions. La valeur ajoutée de l'AFD réside dans sa relation de long terme et de confiance avec la SONABEL qui permet de résoudre les problèmes de façon pragmatique.

Conclusions et enseignements

Le projet CBF3031 Centres secondaires a atteint son objectif principal, à savoir « contribuer à la politique burkinabè d'extension à moindre coût de l'accès de la population aux services énergétiques ». Outre l'amélioration de l'accès et de la qualité du service dans une zone impactée par la crise au Sahel, le projet a permis une diminution des charges d'exploitation de la SONABEL.

Au-delà de ce succès, l'évaluation permet de dégager des axes de progrès pour de futurs projets similaires de la SONABEL concernant : le suivi des mesures environnementales et sociales, le dimensionnement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de l'équipe en charge du suivi du projet, et le renforcement des capacités et moyens d'étude et de planification.

L'analyse de la campagne de subventionnement de branchement conclut que, pour assurer un meilleur ciblage des populations « vulnérables », il convient de préciser au niveau de la définition du projet les populations cibles et les conditions de mise en œuvre. En particulier, il peut être efficient de prévoir la réalisation des branchements simultanément ou dans la foulée de la construction des réseaux de distribution dans les localités concernées, sous la supervision du même entrepreneur.